



(11)

EP 2 216 478 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
22.08.2012 Bulletin 2012/34

(51) Int Cl.:
E06B 9/88 (2006.01)
E05F 15/20 (2006.01)

E06B 9/17 (2006.01)
E04F 10/06 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
11.08.2010 Bulletin 2010/32

(21) Numéro de dépôt: 10152385.0

(22) Date de dépôt: 02.02.2010

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL
PT RO SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: 06.02.2009 FR 0900529

(71) Demandeur: **Somfy SAS**
74300 Cluses (FR)

(72) Inventeurs:

- Nachin, Cyril
74950, Scionzier (FR)
- Espana, Frédéric
74300, Thyez (FR)
- Girod, Stéphane
74800, La Roche-sur-Foron (FR)

(74) Mandataire: **Novaimo**
B.P. 50038
74802 La Roche-sur-Foron Cedex (FR)

(54) Procédé de détection de la présence d'un élément entre un seuil d'une ouverture et une extrémité d'un écran domotique motorisé

(57) Procédé de détection de la présence d'un élément entre un seuil d'une ouverture et une extrémité d'un écran motorisé destinée à venir en contact avec ce seuil, l'écran comprenant un moyen de détection apte à déterminer l'inclinaison de l'extrémité de l'écran par rapport à un axe de référence déterminé, l'inclinaison étant déterminée dans un plan parallèle au plan formé par l'écran une fois celui-ci déployé, le procédé comprenant les étapes successives dans lesquelles :

b) le moyen de détection détermine une valeur de l'angle

d'inclinaison de l'extrémité de l'écran,
c) une unité de traitement exécute un scénario spécifique lorsque la valeur de l'angle d'inclinaison déterminée est supérieure à une valeur d'angle seuil définie,
caractérisé en ce que le procédé comprend une étape préalable a) de détermination de l'axe de référence à partir d'au moins une mesure du moyen de détection, cet axe de référence étant utilisé pour la détermination de la valeur de l'angle d'inclinaison de l'extrémité lors de l'étape b).

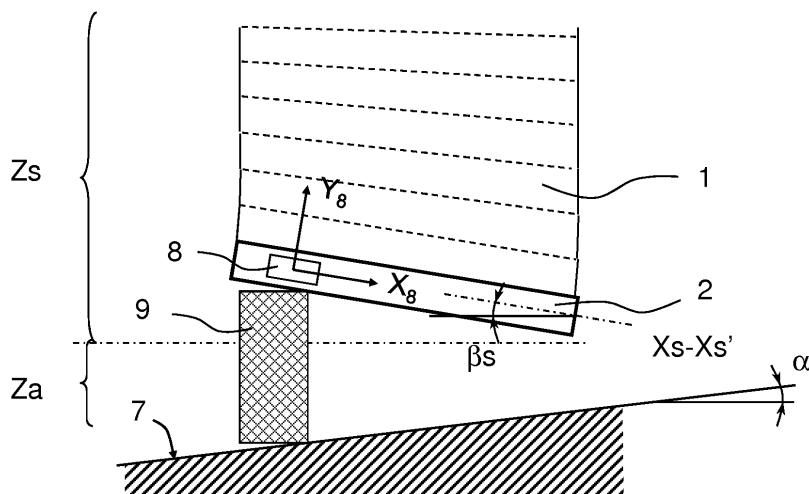


Fig. 9



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 10 15 2385

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)								
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée									
A,D	DE 200 00 682 U1 (HELMUT BEYERS GMBH [DE]) 30 mars 2000 (2000-03-30) * le document en entier * -----	1-14	INV. E06B9/88 E06B9/17 E05F15/20								
A,D	EP 1 970 516 A2 (BALLAN S P A [IT]) 17 septembre 2008 (2008-09-17) * le document en entier * -----	1-14	ADD. E04F10/06								
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)								
1			E06B E04F E05F								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Lieu de la recherche</td> <td style="width: 25%;">Date d'achèvement de la recherche</td> <td colspan="2" style="width: 50%;">Examinateur</td> </tr> <tr> <td>Munich</td> <td>9 juillet 2012</td> <td colspan="2">Schwertfeger, C</td> </tr> </table>				Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur		Munich	9 juillet 2012	Schwertfeger, C	
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur									
Munich	9 juillet 2012	Schwertfeger, C									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</td> <td style="width: 50%;">T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</td> </tr> </table>				CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant						
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant										
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire											

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 10 15 2385

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

09-07-2012

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 20000682	U1	30-03-2000	AUCUN	
EP 1970516	A2	17-09-2008	AUCUN	